

Comité de Cohabitation Port-Communauté



Rencontre du 14 mai 2019, 11h30 à 13h30

Compte rendu de réunion

PRÉSENTS :	Charles-Éric Bernier	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
	Michel Caseault	Ville de Lévis
	Martin Claveau	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Mario Gros-Louis	Nation huronne-wendat, Bureau du Nionwentsio
	Hamida Hassein Bey	Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches
	Dominic Noël	Ville de Québec
	Paule Rousseau	Consortium des syndicats de copropriétaires de l'ensemble immobilier Mérici
	Alain Samson	Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
	Stéphane Schaal	Conseil régional de l'environnement
	Julie Trépanier	Organisme des bassins versants de la Capitale
	ABSENTS :	Olivier Collomb d'Eyramès
Martin Genois		Gestev/Club Nautique de la Baie de Beauport
Joséphine Hénault		Conseil de quartier de Maizerets
Charles Marceau		Ville de Québec
Pascale Moisan		Coopérative du Quartier Petit-Champlain
Raymond Taillefer		Comité des citoyens du Vieux-Québec
Nicole Trépanier		Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)
Alexandre Turgeon		Conseil régional de l'environnement
INTERVENANTS :	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec
	Jean-François Aubin	SNC Lavalin
	Steve Vertefeuille	SNC Lavalin
ANIMATEUR :	André Delisle	Transfert Environnement et Société
RAPPORTEUR :	Alexandra Boileau	Transfert Environnement et Société

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société a été mandaté par l'Administration portuaire de Québec pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Tel qu'indiqué dans le document de statuts, mandat et fonctionnement du comité, certaines informations partagées lors des rencontres sont de nature confidentielle au moment de rédiger les comptes rendus. Les informations confidentielles n'apparaissent pas dans le présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus pendant la rencontre.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot de bienvenue et mise à jour sur la composition du Comité.....	1
2.	Approbation de l'ordre du jour	1
3.	Validation de la procédure d'approbation des comptes rendus	1
4.	Travaux de mise à niveau à l'Anse au Foulon (Fonds national des corridors commerciaux)	1
5.	Mise à jour des projets au Port de Québec.....	9
6.	Suivis des réunions précédentes	10
7.	Mises à jour et rapports d'activités	10
8.	Divers et prochaines réunions	11
9.	Fin de la rencontre.....	11
	Annexe 1 – Ordre du jour de la rencontre du 14 mai 2019.....	12
	Annexe 2 – Tableau de suivi des actions	13
	Annexe 3 – Registre des plaintes	16
	Annexe 4 – Suivi de la mesure des particules fines dans la communauté	17

1. Mot de bienvenue et mise à jour sur la composition du Comité

M. Anick Métivier, Directeur, Responsabilité citoyenne pour l'Administration portuaire de Québec (APQ) remercie les membres pour leur présence. Il souhaite la bienvenue à Mme Paule Rousseau, nouvelle membre du Comité représentant le Consortium des syndicats de copropriétaires de l'ensemble immobilier Mérici. Il souligne également une première présence pour M. Dominic Noël, en remplacement de M. Marceau pour la Ville de Québec, et pour M. Stéphane Schaal, en remplacement de M. Turgeon pour le CRE Capitale-Nationale.

2. Approbation de l'ordre du jour

M. André Delisle, animateur de la réunion, repasse l'ordre du jour pour adoption. L'ordre du jour est accepté par les participants. Il figure à l'annexe 1.

3. Validation de la procédure d'approbation des comptes rendus

Mme Alexandra Boileau, rapporteur, s'assure que la procédure d'approbation convenue lors de la dernière rencontre convient aux membres. Elle rappelle que dorénavant le compte rendu sera mis en ligne dans les 45 jours suivant la rencontre. Dans un premier temps, Transfert Environnement et Société rédige le compte rendu (2 semaines). Dans un deuxième temps, l'APQ et les autres intervenants présents (ex. : invités), s'il y a lieu, révisent le compte rendu pour s'assurer que tous les points sont couverts et qu'il n'y a pas d'erreurs de fait (2 semaines). Finalement, les membres reçoivent par courriel une version du compte rendu pour validation et ont deux semaines pour faire parvenir leurs commentaires. Si aucun commentaire ne se contredit et qu'ils peuvent être intégrés au compte rendu, ce dernier est mis en ligne sur le [site du Comité de Cohabitation Port-Communauté](#).

4. Travaux de mise à niveau à l'Anse au Foulon (Fonds national des corridors commerciaux)

M. Métivier rappelle d'entrée de jeu que les ports se doivent, depuis 1999, d'être autonomes financièrement et que l'entretien des infrastructures et du patrimoine du port de Québec doit être planifié à même les revenus de l'APQ. Pour la première fois depuis 1999, une opportunité de financement du gouvernement s'est présentée en 2018 avec le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC). Il s'agit d'une enveloppe budgétaire pour les gestionnaires d'infrastructures publiques, par exemple les villes et les ministères, et incluant également les administrations portuaires.

Comme l'APQ faisait face à plusieurs besoins de mise à niveau des infrastructures – M. Métivier rappelle que le port de Québec est le plus vieux au Canada – elle a soumis plusieurs projets au FNCC, par exemple le projet du pont-levis dans l'estuaire et le 2^e terminal de croisières. La mise à niveau des infrastructures du secteur de l'Anse au Foulon fait

également partie des projets soumis au FNCC. Il s'agit effectivement d'un secteur qui a été construit dans les années 20 et 30 et qui n'a été retouché que partiellement depuis. Les travaux prévus permettront d'assurer une meilleure efficacité ainsi qu'une gestion plus adaptée des enjeux environnementaux.



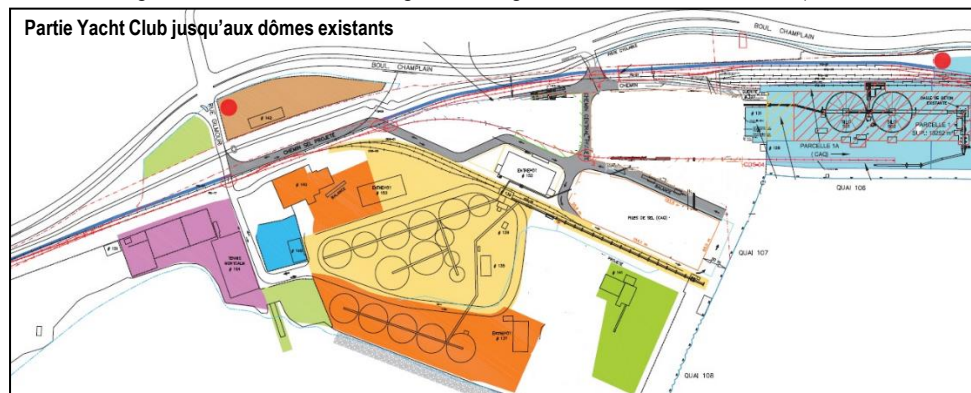
Secteur concerné par les travaux de mise à niveau – anse au Foulon

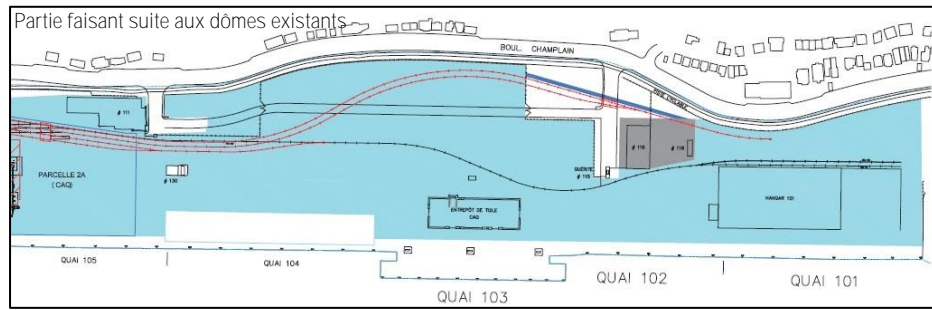
L'APQ a décidé de soumettre volontairement l'ensemble des travaux de mise à niveau de l'Anse au Foulon au [Processus environnemental de participation citoyenne](#) (PEPC) et de ne pas simplement produire un avis de travaux comme c'est le cas habituellement pour ce genre d'activités. L'APQ souhaitait être en mesure de parler des travaux avec la population. Toutefois, les travaux liés au FNCC ne peuvent être considérés dans le PEPC comme des projets commerciaux ou opérationnels. Il s'agit plus de travaux qui sont nécessaires à la pérennité des infrastructures et du patrimoine portuaire. En ce sens, les travaux du FNCC seront traités différemment dans le cadre du PEPC. Les échanges avec la communauté porteront principalement sur les mesures d'atténuation des effets qui pourraient être ressentis et liés aux travaux et non pas sur des bonifications ou modifications à apporter aux travaux. Ces travaux, de par la contribution gouvernementale demandée, ont déjà été entérinés par le Gouvernement canadien via le FNCC. L'étude sur les effets environnementaux (ÉEE) sera disponible sous peu à titre informatif et non dans un but de bonification et modification. Le FNCC dicte et surveille de près l'échéancier des travaux et fournit environ 50% de la somme nécessaire aux travaux.

Deux représentants de SNC-Lavalin M. Jean-François Aubin et M. Steve Vertefeuille, présentent les principaux faits saillants de cette ÉEE. Leur présentation sera également disponible sur le site du PEPC en même temps que l'étude.

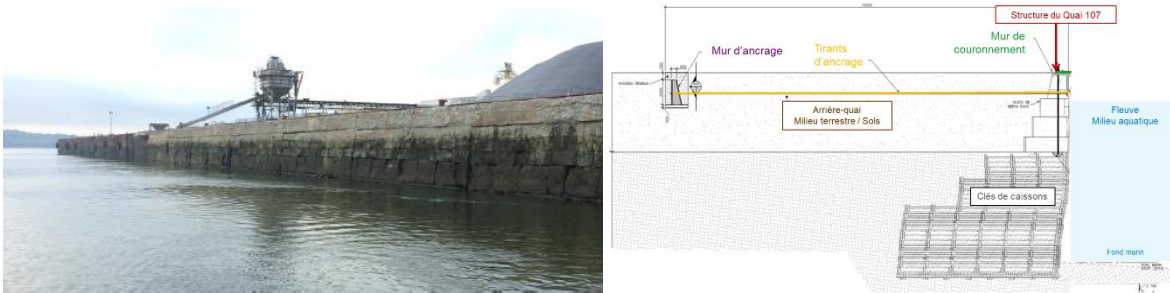
Voici quelques faits saillants au sujet des travaux de mise à niveau de l'Anse au Foulon :

- L'enveloppe totale du FNCC est de 2 milliards \$ pour l'ensemble des projets qui s'y qualifient sur l'ensemble du pays.
- Le financement fédéral du FNCC est de près de 16 millions \$ pour l'APQ, dont 8,24 M\$ sont dédiés à la mise à niveau de l'Anse au Foulon (<http://www.tc.gc.ca/fr/programmes-politiques/programmes/projets.html>)
- Les objectifs de l'APQ quant à ses travaux sont :
 - o D'optimiser l'utilisation de ce territoire portuaire et d'améliorer sa performance technique
 - o D'accroître la fluidité du transport sur le site et la sécurité
 - o De favoriser un meilleur contrôle des opérations portuaires sur l'environnement et le milieu social environnant
 - o De maintenir le rôle joué par l'APQ pour les entreprises d'ici par l'exploitation actuelle et future du secteur portuaire Anse au Foulon
- Les travaux requis pour ce secteur sont :
 - o Le réaménagement de la cour de triage (*en rouge: nouvelles voies ferrées prévues*)





- o La réfection du quai 107



- o La modification aux réseaux (travaux de génie civil, luminaires, ligne électrique, etc.)



- o Le réaménagement des accès routiers

- Il y aura poursuite des opérations courantes **dans le secteur de l'Anse au Foulon** durant les travaux qui **s'étendront en 2019 et 2020**.
- L'ÉEÉ présente les éléments suivants :



- Les mesures **d'atténuation exigées par l'APQ** pour tout projet ou activités réalisées sur son territoire seront appliquées aux travaux de l'Anse au Foulon. **Ce registre des mesures d'atténuation est en cours de mise à jour et sera bientôt disponible sur le site web de l'APQ, dans la section « communauté ».** Il s'agit d'un guide qui est remis à l'ensemble des promoteurs.



- **Les conclusions de l'ÉEE** sur les travaux de mise à niveau de l'Anse au Foulon sont les suivantes :
 - o Les effets environnementaux sont ponctuels et de nature similaire à d'autres travaux civils connus et auxquels le milieu est exposé (exemples : travaux **de voirie et d'entretien de la Ville de Québec**)
 - o **Avec l'application des méthodes prévues et mesures d'atténuation, les effets environnementaux des travaux seront faibles et aucun effet environnemental résiduel important n'est appréhendé**
 - o Il y aura un programme adapté de surveillance lors des travaux
 - o En marge des travaux liés au FNCC, l'APQ travaille à l'élaboration d'un plan de gestion du niveau sonore **pour l'ensemble du secteur portuaire de l'Anse au Foulon** avec la participation des utilisateurs

Les participants formulent ensuite les questions et commentaires suivants :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Qu'est-ce qu'un émissaire?</p>	<p>SNC Lavalin explique qu'un émissaire est un équipement qui récupère les sédiments. Il s'agit essentiellement d'une conduite qui se jette au fleuve.</p>
<p>On comprend mal ce qui est expliqué dans la présentation, tous les éléments ne sont pas clairs. Dans la dernière simulation visuelle présentée, le point de vue est une photo en plongée directement aux abords du cap. Ce n'est pas la vue des gens résidant dans le complexe Mérici, à partir du 5^e étage. C'est plutôt un parc industriel qui est visible.</p> <p>Qu'est-ce qui sera fait pour le réaménagement des accès routiers? Il faudrait apporter des changements aux feux de circulation pour que les camions ne décompressent pas. Et qu'ils repartent et recommencent. On aurait aimé avoir plus d'information là-dessus.</p> <p>Le fait de mettre des lumières automatiques est formidable, mais est-ce que pendant les travaux elles vont être augmentées à puissance maximale? On perd les étoiles au ciel. Vous êtes-vous attardé dans les mesures d'atténuation aux lumières des bateaux lors des déchargements? Comment avez-vous évalué l'aspect luminosité?</p> <p>Même si la lumière est dirigée vers le bas, quand il y a 10 000 watts dans un « spot », ça reflète quand même.</p>	<p>SNC Lavalin répond à la question de l'augmentation de l'éclairage lors des travaux en mentionnant que ces derniers se réaliseront de jour. Il n'y a pas d'éclairage prévu en période nocturne pour les travaux.</p> <p>M. Métivier complète en disant qu'en dehors de la période de travaux, au niveau des opérations, l'orientation des luminaires sera vers le bas, et que donc, si l'intensité lumineuse doit être augmentée, elle sera tout de même dirigée vers le bas.</p>
<p>Pourquoi la voie ferrée n'a-t-elle pas été installée en avant des deux dômes? Les voies ferrées sont plutôt accotées entre les silos de métal – qui devraient être blancs – et la paroi de roc. Le bruit monte. Il y aura des « bang » et le bruit va aller directement vers le haut. Tout ce que j'ai vu jusqu'à maintenant ne ressemblait pas à ce que vous avez présenté</p>	<p>M. Métivier mentionne que cela est déjà prévu puisque une partie des voies ferrées bifurquent devant les silos. Par contre, il y a déjà une voie ferrée en place derrière les silos, du côté du boulevard. Il y a des bonifications des deux côtés. SNC Lavalin explique aussi que le train va d'abord s'installer sur la première voie ferrée et créer un écran antibruit. La</p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>aujourd'hui. Il va y avoir 300 trains par année qui vont passer en dessous de notre nez.</p> <p>Vous avez mentionné qu'il y aura une réduction du bruit grâce à la configuration du tracé, mais pourquoi le faire sur le bord du boulevard? Avez-vous envisagé de construire les voies ferrées à l'intérieur des silos, qui pourraient créer un mur. Est-ce une option envisagée?</p>	<p>deuxième voie pourra aussi agir de la sorte. Il rappelle que l'aire de déchargement des wagons est à l'intérieur.</p>
<p>Les trains vont donc avancer et reculer sur les voies du côté du boulevard?</p>	<p>SNC Lavalin répond qu'une locomotive apporte les trains et ensuite c'est la Coop fédérée qui va déplacer les wagons avec une plus petite locomotive. Le déchargement se fait à l'intérieur et à raison d'un wagon à la fois.</p>
<p>Il serait préférable, pour les présentations publiques du projet, de mettre un peu plus de « crayon » sur certains aspects pour éviter des questionnements inutiles des citoyens. Il y a des problématiques créées quand il y a implantation et opération d'un complexe industrialo-portuaire dans un secteur résidentiel, et cela inquiète avec raison. Les mesures de mitigation vont être extrêmement importantes.</p>	<p>L'APQ prend acte du commentaire.</p>
<p>Quand vous préparez les demandes de subventions, comme dans le cas présent avec le FNCC, l'APQ doit analyser les revenus anticipés sur les dépenses? Le fait d'améliorer les installations est important, surtout au niveau de la sécurité, mais je sens qu'il y a un autre enjeu derrière ce projet de mise à niveau. Des opérations supplémentaires ou complémentaires vont probablement s'installer dans le secteur. J'anticipe de nouvelles affectations ou opérations qui vont générer des revenus supplémentaires pour l'APQ.</p> <p>Quels sont les revenus anticipés? Est-ce confirmé que des revenus sont anticipés?</p>	<p>M. Métivier mentionne qu'il vérifiera par rapport aux chiffres de revenus anticipés dans la demande au FNCC. Il précise toutefois qu'en ce moment, l'APQ n'a pas de projets en attente pour le secteur de l'Anse au Foulon autre que celui du Terninal grains de la Coop fédérée (Sollio) pour qui la mise à niveau sera utile.</p> <p>M. Métivier rappelle que la vocation du secteur a déjà été discutée publiquement. L'APQ avait pris des engagements publics en 2013 pour que ce secteur soit dédié à du vrac relié à l'industrie agricole et qu'il n'y aurait plus de charbon et de billes de fer. Il avait aussi été décidé que les projets pour ce secteur favoriseraient le « navire à navire » ou le « navire à train » pour minimiser le camionnage. À cette époque (2013), les fonds n'étaient pas disponibles pour concevoir le secteur dans cette optique d'amélioration du transport ferroviaire. Avec le FNCC, l'occasion se présente.</p> <p>M. Métivier mentionne qu'au niveau des affectations du secteur, déterminées par le Plan d'utilisation des sols, celles-ci ne pourraient pas être changées sans consultation. Par contre, dans le secteur de l'Anse au Foulon, la vocation est et demeurera « industrialo-portuaire ». Il rappelle qu'il y a consultation au niveau du Plan d'utilisation des sols, si les affectations changent vers des vocations ayant plus</p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
	d'impact, par exemple si un secteur récréotouristique veut aller vers une vocation plus industrielle.
Au niveau des eaux de ruissellement, il semble y avoir des mesures de mitigation pour éviter que le rejet se fasse directement au fleuve? Le fait-on pour le sel et le sucre, quand des jets d'eau sont envoyés en bruine sur les piles? Le canal qui recueille les eaux va-t-il directement au fleuve?	M. Métivier explique que dans le cas de l'eau utilisée au niveau du sel et du sucre, elle provient d'équipement spécialisé (canon à eau) et vient créer un mur d'eau (sous forme de bruine et non de jets abondants) pour que les gouttes d'eau restent à proximité des piles si le vent se lève. Les jets d'eau ne sont pas projetés directement sur ou vers l'empilement.
On a déjà eu des tempêtes de sucre.	M. Métivier précise que ces incidents datent de plusieurs années déjà et que depuis, des mesures d'atténuation sont mises en place pour éviter ce genre d'événement. C'est le cas par exemple des murs d'eau. Une autre mesure est que les bâches qui recouvrent les empilements sont enlevées de façon progressive, ce qui permet de les rabattre plus rapidement si la météo change. La vitesse des opérations de manutention a également été étudiée afin de la réduire permettant ainsi d'éviter au maximum la dispersion des produits lors de la manutention.
Un membre mentionne que les silos en acier galvanisé sont affreux. Cela a été un sujet de discussion au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP), qui a fait des recommandations. L'APQ a émis une autorisation des travaux de la Coop fédérée à certaines conditions. Qu'en est-il de la question de structure des silos?	M. Métivier mentionne que le sujet sera abordé plus loin et que ce n'est pas en lien avec le sujet de la présentation actuelle.
Ce sont des travaux en raison de l'ancienneté du secteur, mais est-ce que la Coop fédérée est impliquée dans la mise à niveau?	M. Métivier répond que les travaux présentés sont uniquement financés par l'APQ et le FNCC. Il explique que ces travaux devaient avoir lieu qu'il y ait ou non un projet comme celui de la Coop. C'est la responsabilité de l'APQ de rendre le secteur plus efficace. SNC Lavalin ajoute qu'effectivement, dans l'ÉEE du projet de la Coop fédérée, il est indiqué dans le rapport que l'APQ devait procéder à des travaux dans ce secteur pour les fins du projet. L'APQ doit procéder à certains travaux, peu importe ce que seraient le ou les projets du secteur, ce sont deux aspects séparés.
Il aurait été intéressant de présenter l'aspect économique pour le secteur de l'Anse au Foulon. Vous avez présenté l'aspect technique, mais pas celui économique.	L'APQ prend acte du commentaire.
Pourquoi les voies ferrées sont-elles déplacées? Est-ce en lien avec la promenade Samuel-De	M. Métivier répond que le déplacement des voies ferrées présentées dans le cadre des travaux du secteur de l'Anse

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Champlain? Dans la phase 3, il était question aussi de déplacer la voie ferrée. Il faut savoir pourquoi vous faites tout cela.</p>	<p>au Foulon n'est pas en lien avec la promenade Samuel-De Champlain. En ce qui concerne la Promenade Samuel-de-Champlain, il précise qu'éventuellement, va venir se greffer à cela la Promenade portuaire du Foulon. Ce projet fera le lien entre la promenade Samuel-De Champlain et le Parc de l'Anse Brown. L'APQ est en train d'attacher le montage financier pour la Promenade portuaire du Foulon.</p>
<p>Vous devriez y faire allusion dans la présentation des travaux de l'Anse au Foulon. Cela pourrait être mis dans les mesures d'atténuation subséquentes, tout comme la revégétalisation.</p>	<p>L'APQ prend acte du commentaire. M. Métivier rappelle que la Promenade portuaire du Foulon est un projet qui découle d'un engagement pris par l'APQ. Il explique aussi que l'APQ a choisi de travailler avec les mêmes architectes que ceux de la promenade Samuel-De Champlain, afin de s'assurer que le projet s'harmonise et s'intègre dans une suite visuelle et logique de la Promenade Samuel-de-Champlain.</p>
<p>Au niveau des techniques utilisées par rapport aux quais et aux caissons, est-ce la meilleure technologie qui est choisie? Il doit exister d'autres technologies? Quelle sera la durée de vie du quai, 50, 100 ans?</p>	<p>M. Métivier explique d'abord qu'au niveau des quais, ces derniers reposent sur des caissons de bois. Les questions à se poser au niveau des technologies sont plutôt pour les forages, sur la façon de forer pour pouvoir arrimer le mur de couronnement au mur d'ancrage.</p> <p>SNC Lavalin mentionne qu'ils n'ont pas fait l'ingénierie des travaux. L'ÉEE est rédigée en fonction de l'information sur les méthodes utilisées. La technique préconisée ici évite que des camions excavent l'ensemble de la surface du quai. Le forage se fait plutôt tranquillement à l'horizontale à partir du mur du quai. Les travaux permettront, non pas de changer le quai, mais de le consolider et le solidifier, pour le rendre plus sécuritaire et permettre plus de charge.</p> <p>M. Métivier termine de répondre en mentionnant que la durée de vie du quai ainsi revampé serait entre 30 et 45 ans selon l'utilisation qui en est fait. C'était l'estimation qui avait été fournie lors des travaux réalisés au quai 106 voilà peu de temps. À titre comparatif, il mentionne qu'un quai neuf a une durée de vie entre 50 et 75 ans.</p>
<p>Vous n'avez rien présenté en lien avec l'habitat du poisson. Avez-vous une compensation d'habitat du poisson à faire?</p>	<p>SNC Lavalin mentionne que les travaux n'impliquent aucune intervention dans l'eau, ni excavation, ni dragage, ni empiètement dans le fleuve. Il y a simplement le trou à forer dans le mur pour entrer les tirants, ce qui se fait souvent à partir d'une barge. Il n'y a donc pas de projet de compensation à réaliser.</p>
<p>Pourquoi changer le nom de la Promenade Samuel-De Champlain?</p>	<p>M. Métivier explique que le nom de la Promenade Samuel-de-Champlain ne sera pas changer. C'est que la promenade Samuel-De Champlain arrête aux limites du territoire de l'APQ et est gérée par la Commission de la capitale nationale</p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
	<p>du Québec (CCNQ). Le projet de Promenade portuaire du Foulon se veut la continuité de celle de la Promenade Samuel-De-Champlain, mais sera géré par l'APQ même et non par la Commission. C'est la raison pour laquelle le nom Samuel-De Champlain ne peut être utilisé. Le projet a toutefois été réfléchi en collaboration avec la CCNQ et a aussi été discuté au Comité.</p> <p>M. Métivier réitère que le projet de l'APQ sera une continuité de la Promenade Samuel-de-Champlain puisque le même architecte sera impliqué. Des éléments rappelant l'aspect maritime et historique du secteur seront intégrés. Il n'est pas question de « cacher » les installations portuaires, mais davantage de les intégrer, de les expliquer et d'offrir un coup d'œil intéressant aux utilisateurs.</p>
<p>Je me questionne sur l'aspect de la qualité de l'air. L'évaluation qui est faite sur les journées de l'année et qui qualifie la qualité de l'air comme étant bonne, acceptable ou pas bonne, est-ce un suivi fait pendant les travaux ou pendant les opérations pour la durée de vie du projet? Qu'est-ce que veut dire acceptable pour les 125 jours ainsi qualifiés?</p>	<p>M. Métivier précise que l'autorité responsable de la qualité de l'air demeure le MELCC. L'APQ ne décide pas du niveau de qualification de la qualité de l'air. Les valeurs et normes sont établies par le MELCC. C'est pourquoi l'APQ a placé un lien menant au site web du MELCC dans la section consacrée au niveau de PM2.5 sur le site web de l'APQ. Pour ce qui est des trois jours problématiques sur une année que l'on retrouve dans l'historique de la section qualité de l'air sur le site web de l'APQ, il s'agit de journées où il y a un smog et où les mesures de qualité de l'air sont donc allées au-delà des normes prescrites dans toute la région de Québec. Ces phénomènes sont régionaux et les sources multiples.</p> <p>SNC Lavalin explique qu'il s'agit véritablement d'un état de référence, c'est-à-dire l'état général de la qualité de l'air sur une année. C'est un indice de base calculé pour ce secteur qui donne la qualité de l'air générale.</p>
<p>Comme la référence de base est plutôt bonne, est-ce que cela vous donne plus de latitude pour polluer l'air?</p>	<p>SNC Lavalin explique que dans l'ÉE, la question qui s'est posée est en quoi les travaux prévus peuvent influencer cet état général de la qualité de l'air évaluer comme référence. Les sources ayant un impact sur la qualité de l'air sont davantage au niveau de la génération de poussières.</p>
<p>Quel va être la qualité de l'air donc si on ajoute l'impact du projet à l'état de référence? Est-ce que cela va devenir moins acceptable?</p>	<p>SNC Lavalin répond que si on compare l'avant et l'après du projet, la qualité de l'air ne sera ni pire, ni meilleure. Les travaux n'ont pas d'influence sur le calcul que fait le MELCC sur la qualité de l'air. Il n'y aura pas d'émissions résiduelles de poussières dans le cadre des travaux présentés.</p>
<p>Quelles sont les autorisations dont vous avez besoin pour ce projet?</p>	<p>M. Métivier répond qu'il y a un cadre à respecter, mais pas d'autorisation à aller chercher. La Loi canadienne sur</p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
	<p>l'évaluation environnementale (LCÉE) va être respectée, dont l'article 67 qui stipule qu'une entité fédérale ne peut pas réaliser un projet qui a des effets importants.</p> <p>M. Métivier rappelle qu'il s'agit de travaux et non d'un projet. L'ÉEE porte sur ces travaux. Il précise que souvent dans le cadre du PEPC, l'APQ a une autorisation à donner en plus d'une autorisation par un ou plusieurs ministères selon la nature du projet.</p> <p>Dans le cadre du financement par le FNCC, l'APQ doit démontrer certains aspects et sa diligence dans la réalisation du projet, mais cela n'est pas en lien avec la réglementation environnementale.</p>

À travers les échanges, les membres proposent certaines améliorations à la présentation du projet :

- Distinguer plus clairement sur les cartes les voies ferrées existantes des voies ferrées qui seront ajoutées.
- Ajouter des détails sur le réaménagement de la cour de triage (longueur de rails, capacité en termes de nombre de wagons, etc.)
- Améliorer la simulation visuelle « Angle rue et boulevard Champlain » puisque la différence entre avant et **après est minime. Le train n'est pas visible, principalement en raison du fait que la simulation est** faite en hiver.

Quelques questions restées sans réponse nécessiteront un retour de la part de l'APQ et SNC Lavalin :

- Quelle est la longueur de rails ajoutés? Est-ce sur deux voies?
- **Qu'est-ce** qui sera fait pour le réaménagement des accès routiers? Y aura-t-il des ajustements au niveau des feux de circulation?
- Quels sont les revenus anticipés des travaux de mise à niveau (présentés dans la demande au FNCC)?
- Quels sont les contaminants présents dans vos infrastructures? Il y a toujours eu de la créosote dans les anciens quais. **Est-ce que cela fait partie de l'étude?**

5. Mise à jour des projets au Port de Québec

M. Métivier partage des explications au sujet de différents projets en cours sur le territoire du Port de Québec. Voici un résumé de ces mises à jour, ainsi que les échanges avec les membres qui ont suivi.

TERMINAL D'EXPORTATION DE GRAINS DE SOLLIO AGRICULTURE (COOP FÉDÉRÉE)

- Les travaux sont commencés du côté de Sollio pour adapter le **terminal de granules de bois afin qu'il puisse** accueillir le grain.
- **L'avis de travaux** sera envoyé sous peu au Comité, au Consortium Mérici et également aux citoyens du Cap blanc.
- Pour la durée complète des travaux du projet de Sollio, les avis de travaux seront envoyés périodiquement, par exemple aux mois, pour que la population puisse suivre les travaux et non une seule fois avec un grand éventail de travaux.

- Il y aura les informations de contact pour savoir à qui s'informer ou signaler toute préoccupation ou problématique.

Il y a quelques échanges sur ce qui serait mieux en termes d'intégration visuelle pour les silos. Certains proposent qu'ils soient blancs ainsi ils sont mieux camouflés en hiver, d'autres demandent que ce soit sobre en référence aux réservoirs peints en fresque à Lévis. Une proposition est aussi faite pour rechercher des matériaux performants pour la structure des silos qui feraient en sorte d'atténuer le bruit et le point de vue. Par exemple, si un caoutchouc était utilisé au lieu du métal, la réverbération serait peut-être atténuée.

Le sujet a été discuté au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP), qui a fait des recommandations à cet effet. Les membres rappellent que des conditions ont été édictées dans l'émission de l'autorisation de l'APQ à Sollio. Il est rappelé que dans le certificat de décision du projet, un comité pour l'intégration urbaine devait être formé. Les membres aimeraient que Daoust-Lestage se prononce sur le sujet et voudraient obtenir des réponses précises sur la couleur et le matériel des silos.

M. Métivier mentionne qu'il acheminera les commentaires entendus à la Coop fédérée.

SPA NORDIQUE

- Des travaux sont en cours au niveau du terrain de stationnement
- S'ajouteront bientôt les travaux de nature esthétique et aménagement paysager. Une rencontre est prévue avec Strom spa pour revoir l'ensemble du certificat de décision et s'assurer de repasser en détail les engagements à respecter.

6. Suivis des réunions précédentes

Plusieurs actions ont pu être « fermées », les voici brièvement :

- Publication du compte rendu sur le site web dans les 45 jours (se fera désormais en continu)
- Points statutaires « tour des projets » et « PADD » aux ordres du jour (se fera désormais en continu)
- Représentant Consortium Mérici (une représentante et un substitut sont membres)
- 2^e rencontre de travail Anse Brown (à venir)
- Représentation Forum des croisières (deux membres se sont portés volontaires)
- Recours collectif : **partage d'informations** factuelles (les informations ont été partagées au fur et à mesure)

Le tableau des actions de suivi dans sa version la plus à jour est **disponible à l'annexe 2**.

7. Mises à jour **et rapports d'activités**

PLAN D'ACTION DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Une activité participative était prévue afin que les membres puissent identifier les actions prioritaires sur lesquelles prévoir des suivis avec le Comité. Le PADD comprend 27 actions prioritaires. Cet atelier est reporté à la prochaine rencontre.

REGISTRE DES PLAINTES ET INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX D'IMPORTANCE

Le registre des plaintes est disponible à l'annexe 3 pour la période allant de la rencontre de novembre 2018 à la fin de l'année 2018.

Il n'y a pas eu d'incidents environnementaux d'importance depuis la dernière rencontre.

SUIVI DE LA MESURE DES PARTICULES FINES DANS LA COMMUNAUTÉ

Le graphique de suivi de la mesure des particules fines dans la communauté figure à l'annexe 4.

8. Divers et prochaines réunions

M. Métivier rappelle qu'un choix de date est à faire pour la visite des installations portuaires. Il **réitère que** l'invitation pour visiter les installations du port de Québec, en tout ou en partie, est permanente. **L'équipe de l'APQ est toujours ouverte.**

La prochaine rencontre serait celle du **Groupe de travail sur l'anse Brown. Ce n'est pas une rencontre officielle du CCPC comme tel, mais c'est ouvert à tous les membres. Les gens qui seront présents pourront travailler sur les objectifs** du Groupe de travail. La convocation sera envoyée avec le compte rendu de la première rencontre.

9. Fin de la rencontre

M. Métivier remercie les membres pour leur participation. La **réunion s'est terminée à 13 h 30.**

Alexandra Boileau, Transfert Environnement et Société
Rapporteuse de la rencontre

Comité de Cohabitation Port-Communauté

Rencontre du **mardi 14 mai 2019**

11 h 30 à 13 h 30

Édifice du bassin Brown, Salle du Quai du Cap Blanc

615, boulevard Champlain

[Lien Google Maps : cliquer ici](#)

Lunch fourni | Stationnement gratuit sur place | Salle accessible aux personnes en fauteuil roulant

Ordre du jour (proposition à être validée avec les membres)

- 11 h 30 Mot de bienvenue
Mise à jour sur la composition du Comité
- 11 h 35 Approbation de l'ordre du jour
Retour sur la procédure de validation
- 11 h 40 **Travaux de mise à niveau à l'Anse au Foulon (Fonds national des corridors commerciaux)**
Grandes lignes du projet et de l'EEE / PEPC
- 12 h 40 Suivis des réunions précédentes (tableau de bord des suivis)
- 12 h 55 Mises à jour et rapports d'activités
- Projets en cours et à venir au Port de Québec
 - Terminal d'exportation de grains de Sollio Agriculture (Coop fédérée)
 - Spa nordique : revue du certificat de décision et suivis printaniers
 - Construction d'un second terminal de croisières permanent
 - PADD
 - Registre des plaintes et incidents environnementaux d'importance
 - Suivi de la mesure des particules fines dans la communauté
 - Tour de table : appréciation et réponses aux attentes
- 13 h 25 Divers et prochaine réunion
- Prochaine rencontre prévue : 24 septembre

Comité de Cohabitation Port-Communauté

Tableau des actions de suivi ouvertes

(dernière mise à jour : après la rencontre du 14 mai)

En jaune : nouveaux suivis découlant de la dernière rencontre

À noter que les suivis complétés sont retirés du tableau, pour en faciliter la lecture.

Date	Sujet	Description	Suivis effectués	Responsable
2017-02-16	Vision du Port	Discuter d'une vision d'ensemble du Port de Québec (qui pourrait être ajoutée en préface du PADD)	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une prochaine réunion 	APQ
2017-05-16 2018-11-29 2019-03-25	Bassin Louise	Faire un retour sur la consultation publique sur la vision du secteur du Bassin Louise	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi fait à la réunion du 26 septembre 2017 • Effectuer un suivi de ce dossier à une prochaine réunion 	APQ
2017-05-16	PEPC	Effectuer un retour sur les niveaux d'évaluation du PEPC	<ul style="list-style-type: none"> • Sujet à une prochaine réunion • Présenter les bonifications apportées au processus 	APQ
2017-09-26	Économie circulaire	Présenter le projet d'économie circulaire qui inclut le Port de Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Le CRE pourra présenter le projet à une prochaine réunion (2019) 	CRE
2017-10-30	Port de Québec	Déterminer une ou des dates pour une visite des installations de Glencore pendant une opération de chargement	<ul style="list-style-type: none"> • Accord obtenu de Glencore • Déterminer le meilleur moment pour cette visite (disponibilités du navire) – Doodle à venir (2019) 	APQ
2017-12-11	Fonctionnement du Comité	Évaluer l'intérêt des membres pour combler le poste vacant sur le CVAP	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres intéressés peuvent écrire directement à Dave Arseneau ou Anick Métivier 	APQ

2018-02-15 et 2018-05-15	Gestion des plaintes	Préparer un diagramme simplifié qui résume le cheminement d'une plainte à l'APQ	Diagramme simplifié en cours d'élaboration avec l'aide de Transfert <ul style="list-style-type: none"> • Voir à la possibilité de distinguer les plaintes et les requêtes • Voir si possible de rendre disponible un formulaire en ligne, tout en maintenant la possibilité de le faire par téléphone 	APQ
2018-05-15	Beauport 2020	Apporter des précisions sur les enjeux liés au transport par camion et par train	Suivi à venir lorsque l'information sera disponible <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'impact sur les GES • Choix de la voie de chemin de fer (celle du CP ou du CN) 	APQ
2018-05-15	Beauport 2020	Faire parvenir au comité les fiches thématiques résumant les études sur B2020	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à venir lorsque les fiches seront finalisées 	APQ
2018-05-15	Fonctionnement du Comité	Aborder, lors de la prochaine participation de Mario Girard au Comité, les projets qui ont un impact direct sur la communauté : piste cyclable et phase 3 Samuel-de-Champlain	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à la prochaine rencontre avec Mario Girard 	APQ
2018-10-02	Passerelle cyclable	Revenir sur la préoccupation par rapport à la sécurité à l'endroit de la connexion avec la place des Canotiers	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une prochaine réunion 	Ville de Québec
2018-10-02	Passerelle cyclable	Apporter des précisions sur le projet de passerelle cyclable et les suggestions du Comité	<ul style="list-style-type: none"> • Usage pendant la période hivernale • Interdiction des chaises motorisées • Endroit où les piétons peuvent observer la vue, sans obstruer la piste cyclable 	Ville de Québec
2018-11-29	Étude sur la qualité de l'air	Présenter l'étude en lien notamment avec les activités des croisières qui doit débiter en 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une prochaine réunion 	APQ
2018-11-29	Terminal de croisières	Approfondir le sujet du projet de second terminal de croisières	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une prochaine réunion 	APQ

2018-11-29	Terminal de grains - Coop fédérée	Déposer une synthèse du rapport de conformité (comité de vérification du PEPC)	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une prochaine réunion 	APQ
2018-11-29	Terminal de grains - Coop fédérée	Fournir l'échéancier des travaux dès qu'il est obtenu de la Coop fédérée	<ul style="list-style-type: none"> • Communication à venir 	APQ
2018-11-29	Carte des projets	Fournir une carte géographique des propriétés de l'APQ où figurent les projets dont le PEPC est enclenché ou en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'outil en cours 	APQ
2018-11-29	Consultation Transport Canada	Vérifier s'il est possible de partager le questionnaire rempli par l'APQ dans le cadre de la consultation sur la modernisation des ports	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification en cours par l'APQ 	APQ
2019-03-25	Passerelle cyclable	Publier en ligne le cahier de réponses de la Ville de Québec sur le projet de passerelle cyclable (PEPC)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en ligne dès qu'il sera disponible 	APQ
2019-05-14	FNCC	Fournir les réponses aux questions en suspens sur les travaux de mise à niveau prévue à l'Anse au Foulon (feux de circulation, longueur des voies ferrées, revenus, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une prochaine réunion 	APQ

Date	Secteur	Nature de la plainte	Commentaires / Traitement	Traitement particulier (hors suivi régulier)
2018-10-23	Anse au Foulon	Niveau sonore	<ul style="list-style-type: none"> Plainte de résident / Utilisation d'une génératrice par un navire à quai. 	Avis de restriction pour l'utilisation de la génératrice est envoyé par la Maître de Port au capitaine du navire. Le suivi est fait avec la plaignante.
2018-11-29	Estuaire	Contrôle déchets / résidus	<ul style="list-style-type: none"> Plainte de débardeurs / Mauvaise gestion des contenants de résidus de marchandise sur le pont d'un navire. Aucun rejet au fleuve ou sur le quai. 	Mesures correctives demandées avant le départ du navire.
2018-11-30	Estuaire	Pollution lumineuse	<ul style="list-style-type: none"> Plainte de résident incommodé par le niveau de lumière au quai 20 	Éclairage temporaire installé pour des raisons de sécurité au quai 20, suite à une panne électrique. Une demande a été faite à l'entrepreneur pour orienter les faisceau lumineux différemment.
2018-12-13	Beauport	Niveau sonore	<ul style="list-style-type: none"> Plainte de bruit d'un résident du secteur Maizeret quant aux opérations en cours 	s.o. (non justifié) – Études effectuées – Les activités portuaires ne sont pas en cause puisque normes municipales et provinciales respectées.

Station - 3^e Avenue, Limoilou



Un dépassement depuis la rencontre de novembre 2018.

Station - 3^e Avenue, Limoilou



Aucun dépassement en 2019 jusqu'à ce jour.